



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°10/2012 du 11 avril 2012

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89020 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 18h30-20h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 18h30-20h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 18h45-20h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 10/2012 du 11 avril 2012

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°10 du 11 avril 2012

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2012/020	11/04/2012	Arrêté relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du préfet le jeudi 12 avril 2012 de 8 heures à 20 heures	3
-------------------	------------	--	----------

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

**ARRETE N°PREF/MAP/2012/020 du 11 avril 2012
relatif à la mise en oeuvre de la suppléance du préfet
le jeudi 12 avril 2012 de 8 heures à 20 heures**

Article 1^{er} : Mme Isabelle BUREL, Sous-préfète, Directrice de cabinet, est désignée pour assurer la suppléance du préfet de l'Yonne, absent, le jeudi 12 avril 2012 de 8 heures à 20 heures.

Jean-Paul BONNETAIN